



### CCPA :

Les conseils communautaires de la CCPA (Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain), ont eux aussi repris, gestes barrières de rigueur bien évidemment. Le premier conseil avait à l'ordre du jour l'installation de la Présidence et des vice-présidents. Quant au second, il a finalisé l'installation de la gouvernance et des différentes commissions ainsi que voté les premiers dossiers de la mandature : mobilité et développement durable avec la construction de nouvelles voies cyclables.



### LES BOUCHONS :

Les Gaboureaux ont reçu leur propre collecteur de bouchons et pourront

ainsi s'investir davantage !!!  
Ce collecteur a été placé en face de la chapelle dans l'abribus.



### RÉSIDENCE SENIORS :

La pose de la première pierre avait eu lieu en février 2019. Enfin ce beau projet sortait de terre. La crise sanitaire l'a un peu retardé mais l'inauguration s'est déroulée le 2 octobre dernier. C'est un programme de qualité pour les seniors qui comprend 35 logements locatifs sociaux.



### DATE À RETENIR

Concert PMQ à Loyettes  
21 NOVEMBRE 20h30 - Salle polyvalente Maurice Barral  
Nos sept trublions reviennent avec un nouveau spectacle : «Opus 69».  
Sept chanteurs admirables, interprètent a cappella le répertoire de la chanson française paillarde et crue, le tout avec une élégance vocale impeccable. Un spectacle à ne pas manquer.  
Réservations et renseignements :  
04 78 32 70 28 - 06 60 20 63 12

### Nouvelles Brèves

#### Les horaires de la Déchèterie :

Mercredi, vendredi et samedi matin :

de 8h30 à 12h

Après-midi, tous les jours (sauf le dimanche) :

de 13h30 à 18h00

Les professionnels ne sont pas admis le samedi.

#### Rappel des coordonnées des correspondants de presse :

- **Pascal Ducros**

Portable : 06 32 79 09 77  
ducros.pascal1@orange.fr  
Accrédité par **Le Progrès**.

- **Charlotte Drevard**

Portable : 06 63 28 43 80  
jdreverd01@aol.com  
Accréditée par **La Voix de l'Ain**

### Événements à venir

#### Horaires d'ouverture de la Mairie depuis le 31 août 2020 :

Lundi

9h30 - 12h  
14h - 17h30

(Accueil tél. uniquement)

Mardi

FERME le matin (Accueil tél. uniquement)

14h - 17h30

Mercredi

9h30 - 12h  
14h - 17h30

Jeudi

FERME le matin (Accueil tél. uniquement)

15h - 18h30 (sauf congés estivaux)

Vendredi

9h30 - 12h  
14h - 16h30

Les sacs jaunes sont distribués aux horaires d'ouverture ci-dessus.

### CROIX ROUGE :

L'Antenne Loyettaine de la Croix Rouge a rouvert ses portes le 15 septembre.

Voici les nouveaux horaires :

• **mardi, mercredi**  
16 H - 18 H

• **samedi 10 H - 12 H**

La Croix Rouge a grand besoin de bénévoles car pour l'instant seulement 5 personnes ont répondu présentes. Merci à elles ! Vous pouvez contacter Isabelle Coquet : 06 70 73 43 73 ou Maryse Raso : 06 74 48 75 76.



### JEUNES SAPEURS POMPIERS :



La section JSP est une association composée de 15 jeunes de trois niveaux différents. Pendant leur formation, ils abordent la lutte contre l'incendie, le secourisme et les opérations diverses. Ils participent également à des manifestations sportives et rassemblements officiels sur tout le département. Si vous avez entre 12 et 13 ans durant l'année 2021, nous ferons un recrutement pendant le mois de Mai 2021 pour la saison 2021-2022.

Contactez nous par mail : jsp.plai.01@gmail.com ou par TEL : 06-42-84-10-06

### RANDONNEURS JOGGERS DE LOYETTES :



Après l'arrêt hivernal de fin décembre 2019 à fin janvier 2020, nous avons repris les randonnées prévues au calendrier donné aux adhérents jusqu'à la fin de la saison, soit le 13 juillet. Malheureusement comme bon nombre d'associations, le confinement dû à la COVID 19, nous a forcés à suspendre notre activité pendant 2 mois. Dès que nous l'avons pu, et en suivant les directives nationales, nous avons repris par groupes de 10 personnes, sur deux ou 3 destinations différentes, pour ne pas se rencontrer et éviter les regroupements. Puis en juin, avec un grand plaisir, nous nous sommes tous retrouvés pour marcher ensemble ; en gardant bien entendu les distanciations sociales et en mettant les masques en cas de co-voiturage.

### LES AMIS DES GABOUREAUX :

**Début novembre** distribution du calendrier créé par l'association : Histoire des Gaboureaux, évolution «hier, aujourd'hui»

**Vendredi 11 décembre** à la chapelle, permanence pour la distribution des cadeaux de Noël aux enfants gabouriens.



### CHASSE :

**Samedi 12 Décembre :**

place M.Reverdy, boudin et cochonnailles.



## SOMMAIRE

*Edito de Monsieur Le Maire*  
Page 1

*Nouvelles Brèves*  
Pages 2/3/4/5

*Événements à venir*  
Page 6



#### Directeur de la Publication :

Jean-Pierre GAGNE  
(Maire de Loyettes)

#### Comité de Rédaction :

Franck PLANET,  
Christiane PAGET,  
Bernard MAYET

# CONFLUENCE

Bulletin Municipal semestriel de la Commune de Loyettes  
Numéro 24 - NOVEMBRE 2020

## 2020 ne sera jamais une année comme les autres.

Après un début de printemps qui restera gravé dans nos mémoires, notre pays a traversé une crise sanitaire sans précédent, cette pandémie, que nous avons essayée de combattre avec détermination, ce mal ennemi invisible, mais bien réel et dévastateur. La gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19 montre, s'il en était encore besoin, le degré d'implication et le dévouement des élus locaux.

Nous étions sur tous les fronts au plus proche du terrain, nous avons pris les choses en main, même sur des sujets qui ne relèvent pas de notre compétence comme l'achat de masques. Nous avons mis en musique les annonces de l'état, pas toujours claires ni précises, au fur et à mesure du développement de l'épidémie. Depuis l'apparition de cette dernière, les élus locaux ont été à pied d'œuvre pour relayer et faire appliquer les décisions de l'état (notamment le confinement), pour informer et rassurer la population, assurer le plan de continuité de l'action publique avec le soutien des agents territoriaux et coordonner la chaîne de solidarité qui s'est mise en place : aide aux personnes fragiles, soutien aux professionnels de santé dans leur lutte pour sauver des vies, soutien aux commerçants, artisans et chefs d'entreprise par l'aide de la région, de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain et de la chambre de commerce et de l'artisanat de l'Ain.

Dès le début de cette crise, la commune a mis en place des outils permettant aux Loyettaines et Loyettains les plus vulnérables de rester en contact avec la mairie en cas d'urgence non médicale. Les services municipaux n'ont jamais cessé de fonctionner grâce à la mobilisation de l'ensemble du personnel (enregistrement des naissances et décès, ainsi que les conseils aux personnes qui en font la demande). Un accueil téléphonique a été maintenu. Pour le reste de la journée et le week-end, voire la nuit, un répondeur téléphonique est à disposition tous les jours ouvrables et un numéro d'astreinte élus en cas d'urgence est disponible (l' élu peut activer une astreinte technique si nécessaire).

Nous avons mis en avant notre tissu économique, car je crois fermement à la richesse de nos commerces. Le CCAS a contacté toutes les personnes vulnérables pour recenser leurs besoins. Dès le début du confinement une mise en place de livraison a été activée, pour l'épicerie-boucherie, la pharmacie et la boulangerie. Cette entraide, pour moi a représenté une grande richesse car je me suis aperçu de l'implication de nos concitoyens dans la solidarité. L'école maternelle a accueilli avec des enseignant(e)s les enfants de personnel soignant, avec l'aide de 18 bénévoles. Un grand merci à eux !

Les services techniques ont assuré la propreté de la commune. Le service de portage de repas à domicile a toujours été assuré. Pour le personnel soignant, la commune a commandé par l'intermédiaire d'une société de Loyettes, 300 masques qui ont été distribués à la pharmacie et aux médecins, infirmières, ambulanciers, sapeurs-pompiers et services techniques de la commune. L'agence postale communale a ouvert en fonction des passages du courrier, soit 3 fois, puis ensuite 4 fois par semaine. Le bureau est équipé de gel et d'écrans de protection afin d'assurer de meilleures conditions d'accueil pour la personne travaillant à l'agence et recevant du public.

Concernant la décision d'ouvrir les écoles, cette mesure a dû être abordée avec souplesse et pragmatisme et a relevé d'un esprit d'expérimentation indispensable avant la rentrée de septembre, plutôt que d'une volonté de contraindre et d'imposer un dispositif uniforme. Pour la réussite de cette réouverture, il a fallu une qualité de dialogue progressif et prudent, entre les enseignant(e)s, parents d'élèves, familles, personnel communal et la municipalité. Mon premier Adjoint a été le chef d'orchestre de cette organisation. Encore merci à tous les acteurs de cette réussite, car c'est tous ensemble que nous y sommes arrivés. Les salles communales ont dû être fermées (raisons sanitaires). Les élections municipales se sont déroulées avec les mesures sanitaires, fier de nos 76.3 %, avec une belle équipe qui a toute ma confiance. J'en profite pour remercier les personnes qui nous ont apporté leur confiance. Sachez que nous ferons tout pour améliorer votre cadre de vie, comme nous l'avons toujours fait. Ce ne sont pas des promesses, puisque tout ce qui avait été annoncé a été réalisé.

L'accueil de la mairie et celui de la bibliothèque dès l'ouverture au public, ont été équipés de ces écrans pour assurer une meilleure protection pour tous, ainsi que de gel à disposition des usagers. Nous avons de la chance d'avoir dans l'effectif communal un poste de policier municipal, qui n'a pas eu une tâche facile pendant cette période de pandémie. Il a été très sollicité de ma part, car le respect du confinement fait entièrement parti du civisme, pour soi mais surtout pour la santé des autres. Il a travaillé en horaires décalés même le week-end (malgré cela, certains n'ont pas compris qu'il ne travaille pas jour et nuit). En signe de solidarité, nous ne demanderons pas aux commerçants de payer leur redevance pour leur terrasse sur le domaine public, car durant les mois de confinement, ils n'ont pas pu travailler.

L'association des Maires de France a demandé aux maires de déposer seuls, le 8 mai, une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts commémoratif de la commune. J'ai aussi fleuri la stèle du lieutenant DELAYE. Très tôt des dames de la commune nous ont fabriqué une centaine de masques, qui ont été distribués au personnel communal et aux Loyettaines et Loyettains, merci pour cette belle action. J'apprécie beaucoup leur soutien. Dans ces moments difficiles, il faut être dans le positif, dans la solidarité. Au total, ce sont 13 dames de la commune qui nous ont confectionné des masques adultes et enfants (je pense notamment à l'association activité/loisirs, la présidente et 5 adhérentes). Il est bien dommage que tout le monde n'ait pas compris ce message : dans la vie, ce qui est important c'est d'abord l'entraide, surtout dans les moments difficiles, c'est penser à ceux qui sont plus malheureux que nous. Ces 55 jours de confinement nous ont montré que la plupart des personnes sont généreuses et solidaires.

Concernant la décision d'ouvrir les écoles, cette mesure a dû être abordée avec souplesse et pragmatisme et a relevé d'un esprit d'expérimentation indispensable avant la rentrée de septembre, plutôt que d'une volonté de contraindre et d'imposer un dispositif uniforme. Pour la réussite de cette réouverture, il a fallu une qualité de dialogue progressif et prudent, entre les enseignant(e)s, parents d'élèves, familles, personnel communal et la municipalité. Mon premier Adjoint a été le chef d'orchestre de cette organisation. Encore merci à tous les acteurs de cette réussite, car c'est tous ensemble que nous y sommes arrivés. Les salles communales ont dû être fermées (raisons sanitaires). Les élections municipales se sont déroulées avec les mesures sanitaires, fier de nos 76.3 %, avec une belle équipe qui a toute ma confiance. J'en profite pour remercier les personnes qui nous ont apporté leur confiance.

Sachez que nous ferons tout pour améliorer votre cadre de vie, comme nous l'avons toujours fait. Ce ne sont pas des promesses, puisque tout ce qui avait été annoncé a été réalisé.

**Nous devons être unis pour agir, prenez soins de vous, des autres et de notre environnement, c'est important.**  
**Merci**

Jean-Pierre GAGNE  
Maire de LOYETTES - V/Président CCPA

## ENVIRONNEMENT :

### PROMENADE DES CHIENS DANS LES ESPACES PUBLICS

Tenir son **chien en laisse** : une obligation légale.  
L'article 213 du Code rural interdit la divagation des chiens et des chats et en donne le pouvoir de prévention aux maires.  
Ces derniers peuvent donc ordonner que les chiens soient tenus en laisse et indiquer que tout chien trouvé errant sera conduit à la fourrière.  
Lien auquel vous référer : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35062>



### FRELON ASIATIQUE

Cette année semble propice au développement du frelon asiatique. Dans l'intérêt de la santé publique, des abeilles et plus largement de l'environnement, il est ESSENTIEL que toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique en fasse la déclaration sur la plateforme de signalement en ligne : <https://www.frelonsasiatiques.fr>.



La destruction des colonies doit se faire le plus tôt possible au printemps et jusqu'à mi-novembre. Après prise de RV, l'intervention est effectuée gratuitement par le GDS (Groupement de Défense Sanitaire). Nous comptons sur vous !

### JOURNEE DE NETTOYAGE :

C'est dans la bonne humeur et par un temps clément, que les bénévoles loyettains, adultes et enfants, ont répondu à la demande de la commission environnement et participé à ce geste citoyen : nettoyer la commune.  
Les traditionnels petit-déjeuner et barbecue de midi n'ont pu avoir lieu. Nous espérons que cette convivialité pourra de nouveau être de la partie !



### COUPES DE BOIS:

Tous les ans, notre commune attribue, par tirage au sort, et moyennant une somme forfaitaire, des coupes de bois à ses habitants se chauffant au bois et justifiant d'au moins 5 ans de résidence sur la commune. Cette année encore, Patrick DIEN a tracé et marqué ces coupes et participé à la bonne organisation de ce tirage.

### DATE À RETENIR

#### Marché de Noël

Pour la 3<sup>ème</sup> année, le marché de Noël se tiendra à la salle polyvalente le 12 décembre. Ainsi tous les visiteurs, pourront admirer les nombreux stands colorés, attrayants, lumineux tout en restant à l'abri.



## Nouvelles Brèves

## Nouvelles Brèves

### Site de la commune de Loyettes :

Pour toutes vos démarches, visitez notre site web : [www.commune-loyettes.fr](http://www.commune-loyettes.fr)



### LES CLASSARDS EN 0 SONT FRUSTRÉS !

Les consignes gouvernementales et préfectorales du 17/10/2020 ont anéanti tous leurs efforts pour organiser la Fête des Classes prévue le dimanche 25 octobre.

Si près du but, il y a de quoi de «rager» mais les raisons sanitaires l'emportent évidemment.

L'association reste malgré tout active avec un espoir de futures et plus belles réalisations.

## Les manifestations prévues pour le dernier trimestre pourront être annulées, si les conditions sanitaires l'exigent.



### VENDREDI 8 MAI :

Ce vendredi 8 mai 2020, jour férié, nous avons célébré le 75<sup>e</sup> anniversaire de la victoire de la Seconde Guerre Mondiale.

Alors que chaque année se déroule une cérémonie de commémoration devant le monument aux morts, avec discours et présence de nombre de Loyettains, pour la première fois, cette cérémonie s'est déroulée sans public.

C'est donc seul, que Monsieur le Maire a déposé la gerbe de fleurs.

### DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE » :

Malgré la crise de la Covid, la commune a souhaité maintenir le dispositif « argent de poche » pour les jeunes pendant les 3 semaines d'été.

Pour rappel, les jeunes travaillent 4 matinées sur une semaine de 8h à 11h30 et reçoivent 60€ en bons d'achat aux magasins de la place du Dauphiné.



Cet été, une de leurs missions était de nettoyer, repeindre et dessiner une fresque sur un transformateur situé rue du Bugey. 10 jeunes ont participé à ce projet. Ces matinées ont été encadrées par Kevin Dyon la 1<sup>ère</sup> semaine, animateur jeunesse de la commune et par Renaud Gobert, artiste peintre spécialisé dans la peinture murale et le graffiti de l'association La Couleure.

### DATE À RETENIR

#### Commémoration de l'Armistice de 1918

#### 11 Novembre :

La commémoration du 11 novembre aura lieu sur la place des Mariniers devant le monument aux morts. Si les règles sanitaires le permettent, cette commémoration se conclura par un vin d'honneur à la mairie (salle des mariages).



## CONSEIL MUNICIPAL :

Dès la fin du confinement et dès que la préfecture a donné son autorisation, votre équipe municipale fraîchement élue s'est réunie pour installer le conseil et les commissions et s'est rapidement mise au travail (des délibérations ont déjà été votées).

Les conditions sanitaires sont particulières mais la santé et les gestes barrières sont primordiaux (des parois en plexiglas ont été installées par notre équipe technique).



### Tableau du conseil municipal :

Fonction <sup>1</sup>	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	M	GAGNE Jean-Pierre	23/09/1957	15/03/2020	602
1 <sup>er</sup> Maire-Adjoint	M	DELAVALLE Jean-Marc	01/08/1956	15/03/2020	602
2 <sup>ème</sup> Maire-Adjoint	Mme	BERRODIER Danièle	20/03/1959	15/03/2020	602
3 <sup>ème</sup> Maire-Adjoint	M	VEDRINE Jacques	21/08/1950	15/03/2020	602
4 <sup>ème</sup> Maire-Adjoint	Mme	SIBERT Thérèse	22/02/1956	15/03/2020	602
5 <sup>ème</sup> Maire-Adjoint	M	PLANET Franck	17/07/1962	15/03/2020	602
6 <sup>ème</sup> Maire-Adjoint	Mme	PAGET Christiane	06/04/1948	15/03/2020	602
Conseiller Municipal	M	RASO Vincent	11/10/1947	15/03/2020	602
Conseiller Municipal	M	ROBTON Jean-Pierre	05/11/1947	15/03/2020	602
Conseiller Municipal	M	MAYET Bernard	28/04/1950	15/03/2020	602
Conseiller Municipal	M	GALLO Pierre	15/08/1957	15/03/2020	602
Conseillère Municipale	Mme	BARRAIN Micheline	07/06/1960	15/03/2020	602
Conseillère Municipale	Mme	BILLON Nadine	02/01/1970	15/03/2020	602
Conseillère Municipale	Mme	RAVAT Sophie	20/10/1971	15/03/2020	602
Conseiller Municipal	M	AMOROS David	15/12/1972	15/03/2020	602
Conseillère Municipale	Mme	MANN Sandrine	08/04/1977	15/03/2020	602
Conseiller Municipal	M	SEBAOUN Hervé	20/10/1978	15/03/2020	602
Conseillère Municipale	Mme	BELLON-FAVAND Céline	27/10/1979	15/03/2020	602
Conseillère Municipale	Mme	NICULA Alexandra	26/03/1982	15/03/2020	602
Conseillère Municipale	Mme	TRICHON Virginie	29/04/1983	15/03/2020	602
Conseiller Municipal	M	TECHER Ivanéo	06/04/1984	15/03/2020	602
Conseillère Municipale	Mme	BRUNET Anne-Marie	08/03/1965	15/03/2020	187
Conseiller Municipal	M	OUHOUN Maxime	11/01/1985	15/03/2020	187

### OUVERTURE DE LA MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES «LES MINI POUSSÉS'AIN» :

Le 24 août 2020 la première Maison d'Assistants Maternelles d'inspiration Montessori a ouvert ses portes à Loyettes au 124 rue de la raboudière. La MAM est une structure privée gérée par trois assistantes maternelles loyettaines : Madame ELABED Hamida, madame DEBRAY Christine et Madame PLENECASSAGNE Fabienne.



Mail : [mamlesminipoussesain@hotmail.com](mailto:mamlesminipoussesain@hotmail.com)  
Page Facebook : MAM Les Mini Pousses'Ain  
Tel : 09 84 50 76 12

L'inauguration officielle a eu lieu le 26 septembre.

## Nouvelles Brèves